

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2024

Étaient présents : Mmes LEAU Valérie, MONTAJAULT Sophie, GORON Claudine, TAVET Dominique, BOBEAU Audrey, MM. LEBLANC Jean-Michel, PENIN Loïc, DE VERGNE Julien, et HANSE Eric.

Étaient excusés : MM SERVANT Christian et RACAULT Cyril

DÉLIBÉRATIONS :

Subvention Activ' 3 - Programme voirie 2024 : Demande de subvention ACTIV' 3 allouée par le Département de la Vienne d'un montant de 17 400,00 € sera réalisée sur le programme voirie pour l'année 2024 :

* Adopté à l'unanimité.

Convention de partenariat pour la gestion de point de contact « La Poste Agence Communale » : La convention actuelle de partenariat pour la gestion du point de contact « La Poste Agence Communale » de la commune d'Orches est échue depuis le 24 septembre 2020 et Madame le Maire propose le renouvellement de ladite convention pour une durée de 9 ans.

* Adopté à l'unanimité.

Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité pour l'année 2024 : Le montant de la redevance pour la commune s'élève donc à 239,00 €

* Adopté à l'unanimité.

Instauration d'un régime de priorité de type « STOP » des routes départementales n° 14 / n° 72 : Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'instaurer un régime de priorité de type STOP sur la route départementale n°72 à l'intersection avec la route départementale n°14 afin de prévenir d'un risque d'accident lié au non-respect de la priorité à droite existante, située dans l'agglomération de la commune d'Orches.

* Adopté à l'unanimité.

DÉLÉGUÉ CLECT - Commission Locale des Charges Transférées Grand Châtelleraut :

Le Conseil Municipal désigne les personnes nommées ci-dessous représentant de la commune à la Commission Locale des Charges Transférées :

Madame LEAU Valérie, le Maire, *délégué titulaire*,
Monsieur LEBLANC Jean-Michel, 1^{er} adjoint, délégué suppléant,
Monsieur RACAULT Cyril, conseiller, délégué suppléant.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Zones d'accélération des énergies renouvelables : Récapitulatif des résultats + commentaires suite à la réunion à Lenclôtre avec Grand Châtelleraut.
- Elections européennes du 9 juin 2024 : Créneau défini pour chacun.
- Coût des réparations du tracteur KUBOTA : 2 461 € TTC.
- Manifestation prévue le 15 septembre chez M. et Mme TOUZALIN.
- Concert à l'église organisé par M. Bergereau : 8 contre 1 refuse la prise en charge du repas par la commune.
- Cérémonie du 8 mai : 11h départ de la mairie.
- Incivilités : Dépôt de déchets et poubelles à un arrêt de bus.
- Un éventuel futur concert aura lieu à l'église courant juin proposé par des administrés.
- Bien sans maître, décès en 2013 de M. SAILLARD, propriétaire d'une parcelle de 1139 m², M et Mme BERTIN souhaite acheter ce terrain.

PROCHAINE RÉUNION : LUNDI 10 JUIN 2024 à 20H00

Le Maire,



Valérie LEAU

Valérie